

Zeitschrift:	Schweizer Erziehungs-Rundschau : Organ für das öffentliche und private Bildungswesen der Schweiz = Revue suisse d'éducation : organe de l'enseignement et de l'éducation publics et privés en Suisse
Herausgeber:	Verband Schweizerischer Privatschulen
Band:	41 (1968-1969)
Heft:	10
Artikel:	Eidgenössische Maturitätsprüfungen - Examens fédéraux de maturité
Autor:	[s.n.]
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-851703

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

posé du drame, c'est à dire cette prise de contact entre le savant et la matière inerte, ambiguë. Aux questions maladroites, elle jette le désarroi dans l'esprit par ses réponses inattendues. Mais elle cède enfin, souple, droite, claire, fidèle désormais, quand la ténacité du chercheur a eu raison de sa résistance, ou plutôt quand son intelligence s'est faite à la mesure de l'intelligence des choses.»

Dans ces œuvres, l'adolescent verra ce qu'est l'amour de la vérité. Il y respirera une atmosphère tonique et exaltante: le goût passionné de l'aventure intellectuelle; la plus extrême réserve à l'égard des opinions communément reçues; une honnêteté et une simplicité pleines de charme; le dédain naïf des honneurs et des profits (pour le vrai chercheur, comme pour le vrai chasseur la chasse, c'est la recherche elle-même qui est la joie). Il y pourra souvent admirer cette

657 G

générosité du cœur qui permet au savant d'éprouver, devant un problème élégamment résolu par un autre – fût-ce celui à la solution duquel il a travaillé lui-même, sans succès, pendant des années – une joie d'une qualité éminente: la joie de comprendre et non l'orgueil de prouver.

C'est un grand spectacle que de voir un savant, ou un de ces bons ouvriers dont je parlais tout à l'heure – privilège qui a été le mien durant bien des années –, aux prises avec un problème, tournant autour, l'abordant par toutes ses faces, s'ingéniant à trouver le chemin qui lui livrera la position, puis, de cette position enfin conquise, ordonnant le chaos des faits parmi lesquels il s'est péniblement frayé sa voie. Si bien que, lorsqu'on a

pratiqué quelque peu ces beaux spécimens d'humanité que sont les hommes de recherche, on n'hésite pas à souscrire à ce paradoxe de Rémy de Gourmont: «Il y a plus de personnalité dans les leçons de physiologie expérimentale de Claude Bernard que dans *La confession d'un enfant du siècle*.» Et, à suivre ainsi l'humanité au cours de cette millénaire recherche, à la voir perfectionner inlassablement cet instrument: le raisonnement expérimental, l'adolescent aiguira en lui l'aptitude à interroger les faits pour s'instruire, aptitude que développent aussi d'ailleurs les autres disciplines du cours d'humanité, et qui est le plus beau fruit des études de formation générale.

L'enseignement scientifique, discipline de la raison, par quoi nous entendons, avec Jules Lagneau, non pas un principe d'indépendance ou d'orgueil, mais un principe d'ordre, d'union et de sacrifice: le pouvoir de sortir de soi en affirmant une loi supérieure dont l'homme trouve en lui l'idée, et en dehors le reflet seulement; une loi qu'il ne fait pas, mais qu'il peut comprendre, et tout par elle, à condition de l'accepter et de s'y soumettre. Mais aussi discipline de l'émerveillement (*θαυμασία*). Les sciences et la science, échelons de l'échelle de Diotime; élevant donc l'âme «de l'amour des beaux corps à celui des belles activités, des belles activités aux belles sciences, jusqu'à ce que, des belles sciences, on arrive à cette science unique qui n'a d'autre objet que le beau.» C'est ce que j'ai voulu faire entendre en inscrivant, dans *Les humanités et la personne*, en tête du chapitre sur l'enseignement des sciences, le mot grec: Cosmos, qui signifie, comme on le sait, à la fois ordre et beauté.

(à suivre)

Eidgenössische Maturitätsprüfungen — Examens fédéraux de maturité

Prüfungsorte und -daten für das Jahr 1969 — Lieux et dates des examens pour 1969

Prüfungsart – Genre d'examen	Lugano	Zürich	Lausanne	Locarno	St.Gallen	Neuchâtel
1. Erste Teilprüfungen – Premiers examens partiels	11.–12. 2.	8.–13. 3.	19.–21. 3.	4.– 5. 7.	4.– 6. 9.	9.–11. 9.
2. Zweite Teilprüfungen – Deuxièmes examens partiels schriftlich – écrits mündlich – oraux	10.–12. 2. 13.–15. 2.	6.– 8. 3. 14./15. u. 17./18. 3.	19.–21. 3. 24.–28. 3.	3.– 5. 7. 8.–10. 7.	1.– 3. 9. 8.–10. 9.	9.–11. 9. 16.–19. 9.
3. Gesamtprüfungen – Examens complets schriftlich – écrits mündlich – oraux	10.–12. 2. 13.–15. 2.	6.– 8. 3. 19.–21. 3.	19.–21. 3. 24.–26. 3.	3.– 5. 7. 8.–10. 7.	1.– 3. 9. 11.–13. 9.	9.–11. 9. 16.–19. 9.
4. Ergänzungsprüfungen – Examens complémentaires für Auslandschweizer und Eingebürgerte – pour suisses venant de l'étranger et naturalisés schriftlich – écrits mündlich – oraux	10.–12. 2. 10.–12. 2.	6.– 8. 3. 20. 3.	19.–21. 3. 21. 3.	3.– 5. 7.	1.– 3. 9. 3. 9.	12.–13. 9. 13. 9.

Aenderungen dieser Daten müssen vorbehalten werden – Des modifications dans les dates restent réservées